

PREFECTURE DU BAS-RHIN
DIRECTION DES COLLECTIVITES LOCALES
BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PROCEDURES PUBLIQUES

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
ENQUETE PUBLIQUE

AVIS

Une enquête publique est prescrite sur la demande d'autorisation environnementale portant sur **l'extension d'une plate-forme de transit, tri et regroupement de déchets** présentée par la **société SCHROLL** sur le territoire de la commune de **HAGUENAU**.

La décision susceptible d'intervenir au terme de l'enquête est un arrêté préfectoral portant autorisation environnementale assortie du respect de prescriptions ou portant refus d'autorisation.

La Présidente du Tribunal Administratif de Strasbourg a désigné **Monsieur Christian BARRIÈRE**, Colonel de l'Armée de Terre à la retraite, en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de Haguenau. Elle sera ouverte le **vendredi 2 février 2018 à 13 h 30** et durera **15 jours**, soit jusqu'au **vendredi 16 février 2018 à 17 h 30** inclus.

Le dossier d'enquête assorti d'une étude d'incidence environnementale et non soumise à avis de l'autorité environnementale relatif à ce projet sera mis à la disposition du public, du **vendredi 2 février 2018** au **vendredi 16 février 2018** inclus, en version papier et dématérialisée en mairie de HAGUENAU où le public pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

Il sera également consultable sur le site internet de la préfecture du Bas-Rhin à l'adresse : <http://www.bas-rhin.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-prevention-des-risques-naturels-et-technologiques/ICPE-Installations-classees-pour-la-protection-de-l-environnement/Liste-des-ICPE-soumises-a-autorisation/Communes-H/HAGUENAU> sous la rubrique Société SCHROLL.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie de HAGUENAU ou les adresser par voie postale à l'attention du commissaire enquêteur à la mairie de HAGUENAU ou par voie électronique sur l'adresse mail dédiée: pref-enquetes-publiques@bas-rhin.gouv.fr en mentionnant comme pbjet "Enquête Publique Société SCHROLL à HAGUENAU".

Les observations et propositions du public transmises par voie postale ou reçues par le commissaire enquêteur pendant les permancences ci-dessous sont consultables au siège de l'enquête.

Les observations transmises sur l'adresse mail dédiée seront accessibles et consultables sur le site internet de la préfecture citée supra.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations à la mairie de HAGUENAU - 1^{er} étage – salle 21 - aux jours et heures suivants :

- vendredi 2 février 2018 de 13 h 30 à 17 h 30
- vendredi 9 février 2018 de 13 h 30 à 17 h 30
- vendredi 16 février 2018 de 13 h 30 à 17 h 30

A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur à la mairie de HAGUENAU, à la préfecture du Bas-Rhin (bureau n° 103) et sur le site internet de la préfecture du Bas-Rhin cité ci-dessus, pendant un an.

Des informations pourront être demandées auprès de M. Pascal SCHROLL, Directeur Général du groupe SCHROLL, responsable du projet, (6, rue de Cherbourg – BP 23 – 67026 STRASBOURG CEDEX – pschroll@schroll.fr).